

Réf: Dossier N° 048340

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLILUTION »

Siège social Abidjan, Marcory, DERRIERE LA POSTE, Lot 23, Ilot
6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLILUTION »

Objet : IMPORT-EXPORT DE TOUS TYPES DE MARCHANDISES ;
PRESTATION DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS
DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, DERRIERE LA POSTE, Lot 23, Ilot
6

Dirigeant(s) : Mme KOUACOU AMAH MARIE-CHANTAL
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05788 du 13/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39522/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

